



ORGANISME
DE BASSIN VERSANT
LAC-SAINT-JEAN



Bilan de la mise à jour et de la mise en œuvre du plan directeur de l'eau 2021-2022

Du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022



ÉQUIPE DE RÉALISATION

Rédaction

Stéphanie Leghay, Chargée de projet, Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean

Révision

Anne Malamoud, Directrice générale, Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean

Mathieu Laroche, Coordonnateur du plan directeur de l'eau, Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean

REMERCIEMENTS

Plusieurs acteurs de l'eau ont participé au suivi du plan directeur de l'eau. Nous tenons à les remercier pour leur participation.

LOGO DE L'ORGANISME DE BASSIN VERSANT LAC-SAINT-JEAN

Le logo de l'Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean est une composition de quatre formes végétales traversées par quatre rivières (la Péribonka, l'Ashuapmushuan, la Mistassini et la Métabetchouane). Ces rivières se déversent vers un même point commun (le lac Saint-Jean). Elles sont aussi soutenues par une figure humaine, symbolisant les acteurs de cette organisation et leur mission (protection, mise en valeur, développement).

Référence à citer :

Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean (2022). *Bilan de la mise à jour et de la mise en œuvre du plan directeur de l'eau 2021-2022*. Normandin, Québec. 36 pages.

Table des matières

Introduction	4
Principales activités en lien avec la mise à jour du plan directeur de l'eau	5
Les objectifs de conservation des milieux humides et hydriques	5
Principales activités en lien avec la mise en œuvre du plan directeur de l'eau	7
Les grands dossiers	8
Les programmes de financement	12
Suivi et avancement du plan d'action	20
Tableau de suivi	20
Rencontres de la table de concertation	33
Annexe	35

Introduction

L'OBV Lac-Saint-Jean a pour mandat d'élaborer puis de mettre à jour un plan directeur de l'eau (PDE), de le promouvoir et d'en suivre la mise en œuvre. Le PDE est outil de planification et d'aide à la décision qui permet d'orienter les actions à réaliser en matière d'eau dans le bassin versant du lac Saint-Jean.



L'élaboration du PDE s'est faite entre 2010 et 2012 en collaboration avec les acteurs de l'eau du bassin versant du Lac-Saint-Jean. Le PDE a reçu l'approbation du ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) en **août 2014**. Il est disponible sur le site internet de l'[OBV Lac-Saint-Jean](#).



La mise à jour du PDE peut se faire par différents moyens, notamment avec des consultations ciblées ou publiques, des activités de concertation comme la table de concertation de l'OBV Lac-Saint-Jean, l'accès à de nouvelles données ou informations, etc.



Le suivi de la mise en œuvre du PDE permet de connaître l'état d'avancement du plan d'action du PDE. Les acteurs de l'eau transmettent des informations à l'OBV Lac-Saint-Jean afin de compléter la mise à jour de l'état de l'indicateur des objectifs et des actions. Ce suivi annuel de la mise en œuvre est présenté dans les pages suivantes de ce document.



La promotion du PDE vise à faire connaître aux différents acteurs de l'eau le contenu du PDE afin de favoriser la mise en œuvre d'actions et l'atteinte des objectifs. L'OBV Lac-Saint-Jean s'appuie notamment sur une stratégie de mobilisation développée en 2017 pour promouvoir les éléments prioritaires du PDE, principalement à l'aide d'activités et d'outils d'information et de sensibilisation.

Le « Bilan de la mise à jour et de la mise en œuvre du plan directeur de l'eau 2021-2022 » présente :

- Les principales réalisations de l'OBV Lac-Saint-Jean en lien avec la mise à jour et la mise en œuvre du plan directeur de l'eau;
- Les projets financés dans le cadre du *Fonds Bleu du Lac-Saint-Jean* et du *Financement partiel d'action* participant à l'atteinte d'objectifs du PDE;
- Le suivi et l'avancement du PDE;
- Un résumé des sujets abordés et des activités réalisées avec la table de concertation.

Principales activités en lien avec la mise à jour du plan directeur de l'eau

Les objectifs de conservation des milieux humides et hydriques

En 2017, le Gouvernement du Québec a adopté la **Loi concernant la conservation des milieux humides et hydriques** qui a entraîné la modification de plusieurs lois afin d'instaurer un **nouveau régime de conservation des milieux humides et hydriques (MHH)**. Les OBV ont reçu le mandat d'élaborer et de mettre à jour des objectifs de conservation des milieux humides et hydriques (OCMHH) d'ici le 15 juin 2021 et les intégrer au PDE. Les OCMHH devaient être réalisés en concertation avec les acteurs du territoire et être en cohérence avec la [gestion intégrée des ressources en eau \(GIRE\)](#). Ils adressent la conservation des MHH en précisant les éléments à protéger, à restaurer ou à utiliser durablement et visent à favoriser le maintien d'une variété de fonctions et de services écologiques en plus de lutter contre les changements climatiques et le déclin de la biodiversité.

Une démarche d'élaboration collaborative

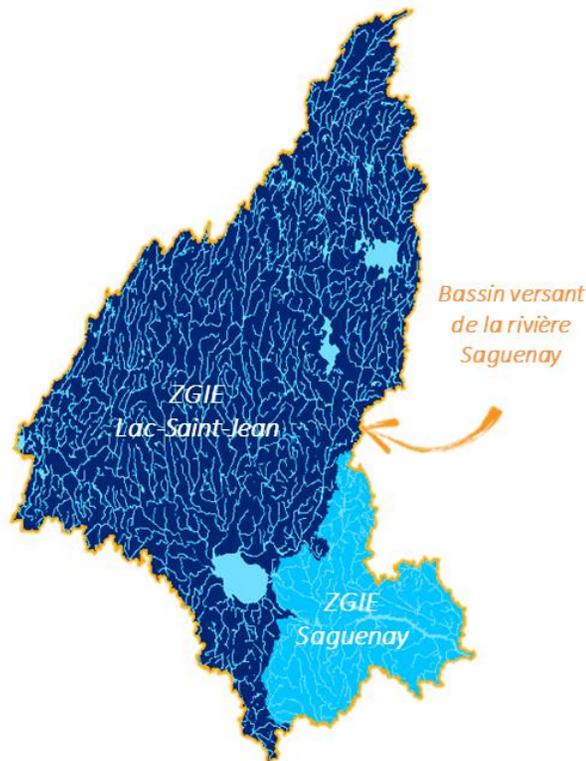
Dès la réception du mandat en 2019, les OBV Lac-Saint-Jean et Saguenay ont convenu de **collaborer pour uniformiser les démarches, partager les ressources et éviter de sursolliciter les acteurs communs**. Cette collaboration était cohérente avec les principes de la GIRE puisque les deux zones de gestion des deux OBV constituent le bassin versant de la rivière Saguenay.

Afin de faciliter l'arrimage et la cohérence entre les PRMHH et les OCMHH, les 2 OBV ont contacté les MRC pour **créer un comité de suivi technique**.

Un **comité d'experts** a également été mis en place afin de guider les OBV pour la réalisation d'un portrait des réalités écologiques du territoire.

Des portraits écologique et anthropique

Les OBV Lac-Saint-Jean et Saguenay, aidés par le comité d'experts, ont développé et appliqué une **méthode d'évaluation géomatique des capacités des MHH à fournir 20 services écologiques adaptée aux réalités de la région**. En plus de ce portrait écologique, des consultations en ligne, réalisées avec **plus d'une centaine d'acteurs de l'eau de la région**, ont permis de récolter des **informations sur leurs intérêts et leurs préoccupations concernant la conservation des MHH**. Les résultats de ces activités ont permis de dresser un portrait anthropique.



La concertation

Bien que toutes les étapes précédentes aient été réalisées avec l'OBV Saguenay, la concertation a été réalisée séparément. Toutefois, les OBV ont assisté aux activités de concertation respectives en tant qu'observateur.

RIVE	
Dès 2021, sur le territoire municipal, conserver les bandes riveraines et s'assurer en 2030 de l'amélioration de l'état de celles des lacs et cours d'eau prioritaires.	
Indicateur	Cible
Nombre d'activité de restauration sur chacun des lacs et cours d'eau prioritaire.	Au moins une activité de restauration sur chacun des lacs et cours d'eau prioritaires.
La catégorie de l'indice* utilisée pour évaluer la bande riveraine	L'indice utilisé pour évaluer la bande riveraine s'améliore d'au moins une catégorie comparativement à l'état de référence.

EAU POTABLE - AQUIFÈRE	
Dès 2021, sur les zones de recharges préférentielles du territoire municipal, conserver les milieux humides et hydriques qui contribuent à la qualité et la quantité d'eau des aquifères et s'assurer en 2030 qu'il n'y a aucune perte nette.	
Indicateur	Cible
Proportion des milieux humides et hydriques contribuant à la qualité et la quantité d'eau des aquifères sur les zones de recharge préférentielle qui est légalement protégée.	100%
Différence entre ce qui a été restauré/créé et ce qui a été dégradé/perdu	Aucune perte nette

EAU POTABLE - SURFACE	
Dès 2021, sur les aires d'approvisionnement des sites de prélèvement d'eau de surface des municipalités et dans le territoire municipal, conserver les milieux humides et hydriques qui contribuent à la qualité et la quantité d'eau de surface et s'assurer en 2030 qu'il n'y a aucune perte nette.	
Indicateur	Cible
Proportion des milieux humides et hydriques contribuant à la qualité et la quantité d'eau de surface sur les aires d'approvisionnement d'eau de surface des sites de prélèvement des municipalités qui est légalement protégée	100%
Différence entre ce qui a été restauré/créé et ce qui a été dégradé/perdu	Aucune perte nette

BIODIVERSITÉ	
Dès 2021, conserver tous les milieux humides et hydriques qui contribuent grandement au maintien des habitats et des populations fauniques et floristiques sur le territoire municipal et s'assurer en 2030 qu'il n'y a aucune perte nette.	
Indicateur	Cible
Proportion des milieux humides et hydriques contribuant grandement au maintien des populations et des habitats qui sont conservés.	100%
Différence entre ce qui a été restauré/créé et ce qui a été dégradé/perdu	Aucune perte nette

La concertation a permis de :

- Prioriser les services écologiques à partir des portraits et des informations disponibles dans le PDE;
- Coconstruire les OCMHH avec les membres de la table de concertation et les MRC;
- Élaborer des actions associées aux OCMHH lors de 3 rencontres de travail;
- Faire valider les OCMHH par les membres de la table de concertation en mai 2021.

Les OCMHH de la zone Lac-Saint-Jean

Les OCMHH présentés ci-contre sont **en attente d'approbation par le ministère de l'Environnement et la Lutte contre les changements climatiques (MELCC)**.

Pour plus de détails, consulter le bilan des OCMHH



Les objectifs de conservation des milieux humides et hydriques de la zone Lac-Saint-Jean.

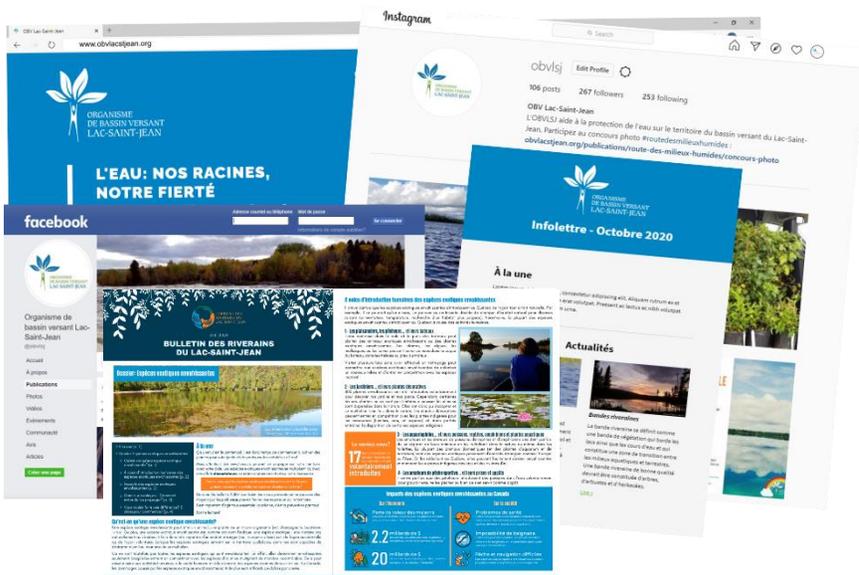
Principales activités en lien avec la mise en œuvre du plan directeur de l'eau

Dans le cadre de son mandat, l'OBV Lac-Saint-Jean réalise des actions qui sont en lien direct avec la mise en œuvre du PDE. Quelques exemples de ces activités sont présentés ci-dessous. Il est important de noter que les activités de la mise en œuvre réalisées par l'OBV Lac-Saint-Jean sont souvent associées à des actions de mobilisation.

Pour plus d'informations concernant toutes les activités de l'OBV Lac-Saint-Jean, consultez le [Rapport des activités](#).

Informer et sensibiliser

La sensibilisation et l'information constituent des étapes préliminaires indispensables à la réalisation ou à la mise en œuvre du PDE. Afin d'informer et sensibiliser les acteurs de l'eau, divers outils de communications sont utilisés tels que le site internet, les réseaux sociaux (Facebook et Instagram), une infolettre et le [bulletin des riverains du Lac-Saint-Jean](#).



Des programmes financiers disponibles pour favoriser la mise en œuvre

• **Le Fonds Bleu**

Le *Fonds Bleu* a été créé par l'OBV Lac-Saint-Jean en 2013. L'objectif de ce fond est de favoriser la mise en œuvre du plan d'action du PDE en aidant financièrement les acteurs de l'eau. Ce programme permet de financer des projets de sensibilisation, d'information et de concertation. Le comité de sélection du Fonds Bleu se réunit deux fois par année, au printemps et à l'automne.

• **Le Financement partiel d'action**

Le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements Climatiques (MELCC) offre la possibilité aux OBV d'utiliser une partie de leur subvention pour financer partiellement une action de mise en œuvre du PDE. Depuis 2019, ce financement remplace le Fonds bleu et ce à court terme. Les demandes de financement peuvent être déposées en tout temps.



Les grands dossiers

Les Sentinelles des lacs

Le projet [Sentinelle des lacs](#) est un réseau de riverains bénévoles coordonné par l'OBV Lac-Saint-Jean. Une Sentinelle a pour tâche d'observer et de suivre fréquemment un lac pendant la saison estivale dans le but de déceler la présence de problématiques (érosion, espèces exotiques envahissantes, algues bleu-vert, etc.). Les informations sont recueillies dans un carnet qui est transmis en fin de saison à l'OBV. Ensuite, l'OBV produit un bilan qui facilite la mise en place de projets adaptés aux problématiques observées.

En 2021, des sentinelles étaient actives sur 4 lacs.

 Objectifs du PDE associés* : 1.6, 2.1, 2.2, 4.2

Les bandes riveraines du Lac-Saint-Jean

Le projet [Des racines pour notre lac](#) a commencé en 2015 avec une caractérisation de la bande riveraine du lac Saint-Jean qui a démontré que **56% de la bande riveraine du lac était en mauvaise condition**, soit 100 km de rive, due à la présence d'infrastructure et à l'absence d'herbacée, d'arbustes et d'arbres.

De 2016 à 2019, des activités de sensibilisation et de revégétalisation ont été offertes dans les municipalités riveraines du lac Saint-Jean. La **sensibilisation à l'importance des bandes riveraines** s'est faite notamment par l'intermédiaire de tournées de porte-à-porte dans les secteurs prioritaires, de soirées d'informations, de la publication d'articles dans les journaux municipaux et de la distribution d'enveloppe d'information du projet.

*Liste des objectifs en annexe p35

Depuis 2016, le projet a permis la distribution de plus de 5300 végétaux, la réalisation de 75 plans d'aménagements et la visite de près de 900 riverains.

En 2021 et comme pour les années précédentes, **deux programmes de revégétalisation** ont été offerts aux riverains. Les inscriptions se sont faites en ligne en raison de la COVID-19.

Le 24 septembre 2021, l'OBV Lac-Saint-Jean, des membres du Syndicat des copropriétaires du Domaine Lévesque et 29 élèves de la cité étudiante de Roberval ont planté 145 végétaux dans la bande riveraine du lac Saint-Jean d'une zone commune au Domaine Lévesque. Cette activité a également permis de sensibiliser les élèves aux bienfaits de la bande riveraine et de proposer un aménagement modèle aux riverains du secteur.



 Objectifs du PDE associés* : 2.1, 3.4, et 4.3.

La Route des milieux humides

Dans le but de sensibiliser la population du Lac-Saint-Jean à l'importance des milieux humides, l'OBV Lac-Saint-Jean a lancé en 2016 la [Route des milieux humides](#) (RMH). La RMH est un itinéraire comprenant 13 sites répartis autour du lac Saint-Jean. Un portrait des différents sites a été présenté aux acteurs du territoire pour initier la réalisation d'actions de sensibilisation, restauration, interprétation ou d'aménagement de milieux humides sur le territoire.

Les années suivantes, des outils de sensibilisation ont été développés : des affiches, des cartes, des panneaux, un parcours de Géocaching®, des sorties découverte, un concours photo, une trousse de sensibilisation et un prospectus. De plus, des activités de sensibilisation sur le thème des milieux humides ont eu lieu dans des camps de jours.

En 2020-2021, une caractérisation de plusieurs sites a été réalisée et des demandes de financement ont été faites pour la mise en oeuvre d'un projet d'aménagement et de mise en valeur de trois sites de la RMH. Celui-ci a commencé en 2021 avec l'installation de nichoirs, d'un hôtel à insectes et la réfection d'un belvédère sur le site du Marais du lac au Foin. Les aménagements se poursuivront en 2022 pour ce site ainsi qu'à la Pointe-Ticouapé et au Marais le rigolet. Ce projet est fait avec la collaboration du Conseil régional de l'environnement et du développement durable du Saguenay-Lac-Saint-Jean (CREDD) et de la Société de gestion environnementale (SGE).

Objectif du PDE associé* : 3.4



Aménagements réalisés en 2021 sur le site du Marais du lac au Foin.

*Liste des objectifs en annexe p35

Le Mois de l'eau

Depuis 2018, l'Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean et l'[Organisme de bassin versant du Saguenay](#) travaillent de concert afin de célébrer le **Mois de l'eau au Saguenay-Lac-Saint-Jean**, qui a lieu tout au long du mois de juin. Avec la collaboration de plusieurs partenaires régionaux, diverses activités récréatives et éducatives sont proposées chaque année à la population.



Chaque année un **Cahier spécial sur l'eau** est élaboré avec divers collaborateurs, a été publié dans les différents journaux de la région. Ce cahier contient des articles de sensibilisation et d'information et la programmation complète des activités proposées.



Édition 2021 du Cahier spécial sur l'eau.

De 2019 à 2020, M. Samuel Girard, champion olympique de patinage de vitesse, a été le porte-parole du Mois de l'eau Saguenay-Lac-Saint-Jean. Il a été rejoint en 2020 par Kasandra Bradette, également championne olympique de patinage de vitesse.

*Liste des objectifs en annexe p35

i Objectif du PDE associé* : 1.6

En 2021, les activités proposées en se sont déroulées en ligne et en présentiel et elles ont été offertes par différentes organisations. Voici quelques exemples :

- Opération de sensibilisation sur espèces aquatiques envahissantes (*Pêche et Océan Canada*),
- Campagne d'information et de sensibilisation sur le nautisme (*Un lac pour tous*),
- Rallye : à la découverte des eaux souterraines (*CERM-UQAM*),
- Capsule sur la gestion de l'eau potable (*Ville de Roberval*).
- Etc.

Réseau de surveillance volontaire des lacs sur le lac Saint-Jean

Pendant plusieurs années, les bénévoles de l'association [Riverains Lac-Saint-Jean 2000](#) récoltent des données sur la qualité de l'eau du lac Saint-Jean à travers le **Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL)**, encadré et coordonné par le MELCC. Ce programme vise à acquérir des données afin d'établir le niveau trophique d'un lac et à suivre son évolution dans le temps, à dresser un portrait général de la qualité de l'eau du lac en question, et à favoriser la prise en charge des problèmes et des solutions à l'échelle locale.

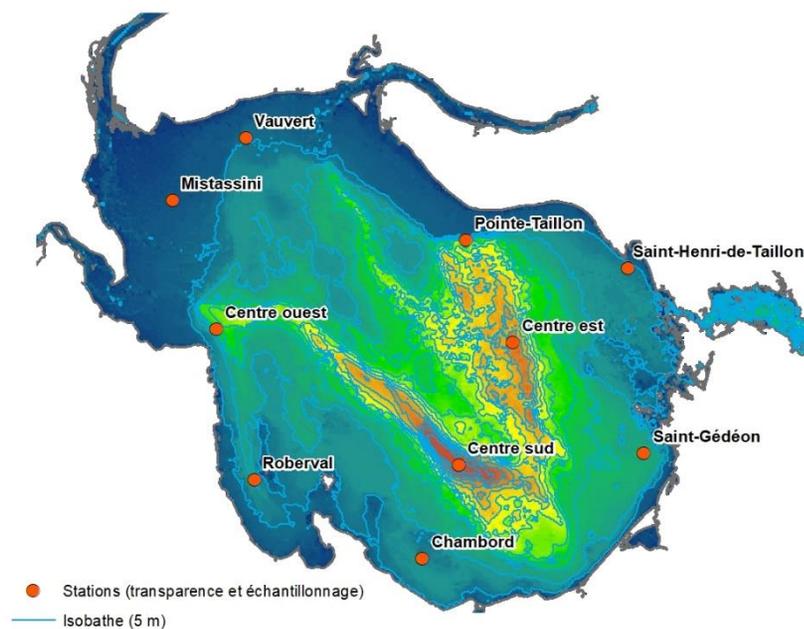
Par le passé, l'OBV Lac-Saint-Jean contribuait aux dépenses associées au RSVL avec le programme de financement **Opération Bleu-Vert**. Malgré l'arrêt de ce programme en 2016, Riverains Lac-St-Jean 2000 a continué le suivi en 2016 et en 2017.

En 2019, l'association a contacté l'OBV Lac-Saint-Jean avec la volonté de remettre en place ce réseau de suivi l'appui du milieu. Un lac pour tous et l'OBV ont alors travaillé de concert pour **mobiliser les acteurs régionaux autour de la question du suivi de la qualité de l'eau du lac Saint-Jean** afin d'identifier et d'optimiser le réseau de suivi de la qualité de l'eau. Ainsi, un projet de **Suivi de la qualité de l'eau du lac Saint-Jean 2021-2026** a vu le jour dont le volet 1 consiste à échantillonner l'eau de 10

stations réparties autour du lac Saint-Jean sur une période de 6 ans. Ce projet est coordonné par Un lac pour Tous.

Différents partenaires ont été ciblés pour ce projet, dont la [SÉPAQ](#), la [CLAP Lac-Saint-Jean](#) et [Pekuakamiulnuatsh Takuhikan](#).

En 2021, un dépliant a été réalisé pour promouvoir le projet et les premiers échantillons ont été prélevés.



Stations d'échantillonnage du programme de suivi de qualité de l'eau du RSVL au lac Saint-Jean (image : Un lac pour tous).

i Objectif du PDE associé* : 2.4

Comité régional de concertation sur les espèces exotiques envahissantes (CRCEEE)

À la suite du [Forum sur les espèces exotiques envahissantes](#) de février 2021, un comité régional de concertation sur les EEE a été mis en place afin de continuer les discussions qui y avaient été débütées. Il est coordonné par le [CREDD](#), avec la collaboration de l'OBV Lac-Saint-Jean et de l'[OBV Saguenay](#). Ce comité est composé de divers acteurs du territoire des secteurs municipal, économique, et communautaire, ainsi que des membres des ministères qui agissent en tant qu'experts.

Son mandat est :

- D'identifier l'ensemble des enjeux liés aux EEE dans la région;
- De mettre en œuvre des actions concrètes en matière de prévention, de gestion et de lutte contre les EEE;
- D'établir un plan d'action régional contre les EEE dans la région.

En 2021-2022, 4 rencontres du CRCEEE ont eu lieu.

i Objectif du PDE associé* : 2.4

*Liste des objectifs en annexe p35

Les programmes de financement

Le Fonds Bleu

L'OBV Lac-Saint-Jean a mis en place le Fonds Bleu en 2013 dans le but de financer des projets de sensibilisation, de formation, d'informations ou de concertation en lien avec l'eau. Cette aide financière vise à mettre en œuvre des actions contribuant à atteindre des objectifs du PDE et elle est destinée aux acteurs de l'eau du bassin versant du lac Saint-Jean.

Le Financement partiel d'actions

Les OBV du Québec ont reçu du financement jusqu'en 2021 de la part du MELCC qui propose d'utiliser une partie de leur subvention pour financer partiellement des actions de mise en œuvre du PDE. Les administrateurs de l'OBV Lac-Saint-Jean ont décidé de dédier une partie de ce financement pour mobiliser les acteurs de l'eau et les encourager à poser des actions concrètes afin d'atteindre les objectifs du PDE. Il remplace le Fonds Bleu de 2019 à 2021.

Les pages suivantes présentent les projets financés par le Fonds bleu et le Financement partiel d'action.

A. Projets financés en 2019-2020 ou 2020-2021 et finalisés en 2021-2022

A1 - Sensibilisation pour la protection des milieux humides du secteur de la Pointe Wilson

Résumé :

- Conception, fabrication d'un panneau d'identification (recto-verso) des oiseaux du secteur de la Pointe Wilson;
- Sensibilisation aux milieux humides (faune et flore) du secteur;
- Conscientisation des membres du Club de la Pointe Wilson à l'importance des milieux humides dans un contexte de développement durable;
- Projet de 3 ans, incluant des conférences en collaboration avec des partenaires.

Promoteur

Club de la Pointe Wilson

Localisation

Pointe Wilson, Saint-Henri-de-Taillon

Partenaires

- Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean
- MRC de Lac-Saint-Jean-Est
- SÉPAQ (Parc national de la Pointe-Taillon)
- Francis Regalbutto, naturaliste
- Simon Boivin, photographe invité

Objectifs du PDE associés : 1. 6 et 3.4*



A2 - Mobilisation, sensibilisation et accompagnement vers des solutions agroenvironnementales pour le Petit Marais de Saint-Gédéon – phase II

Résumé :

- Activité de mobilisation des producteurs agricoles sous forme de brunch d'information par le GMA et MAPAQ.
- Suivis et coordination dans les entreprises participantes par l'agronome chargé de projet et son équipe, selon le plan d'action établi. Redirection des agriculteurs vers le programme Prime-Vert du MAPAQ pour le financement en partie des travaux admissibles.
- Compilation des données et des actions réalisées. Élaboration d'un rapport d'étape.
- Parution d'un article dans le journal municipal à la suite de la démarche et diffusion d'un communiqué à l'automne 2020.

Promoteur

Corporation de gestion du Petit Marais de Saint-Gédéon

Localisation

Bassin versant du Petit marais de Saint-Gédéon, Saint-Gédéon

Partenaires

- Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean
- Groupe multiconseil agricole du Saguenay-Lac-Saint-Jean (GMA)
- MAPAQ
- Municipalité de Saint-Gédéon

Objectifs du PDE associés : 1.6, 1.8, 2.1, 2.3 et 3.4*

*Liste des objectifs en annexe p35

A3 - Innover dans les pratiques de sensibilisation dans le bassin versant de la Belle Rivière

Résumé :

Le CREDD a réalisé des vidéos de sensibilisation sur différents thèmes (les bonnes pratiques de navigation, les espèces exotiques envahissantes, les déchets et les corvées de nettoyage, la dégradation de la qualité de l'eau) et les a diffusés auprès des acteurs du bassin versant de la Belle rivière. Également, le PDE du bassin versant de la Belle Rivière a été mis à jour.

Promoteur

Conseil régional de l'environnement et du développement durable du Saguenay-Lac-Saint-Jean (CREDD)

Localisation

Bassin versant de la Belle Rivière

Partenaires

- Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean
- Municipalité d'Hébertville
- Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix
- Association des riverains du lac Vert
- Association des riverains des lacs à la Croix

Objectifs du PDE associés : Tous (sauf 1.3, 1.5, 1.9, 5.1 et 6.3)*

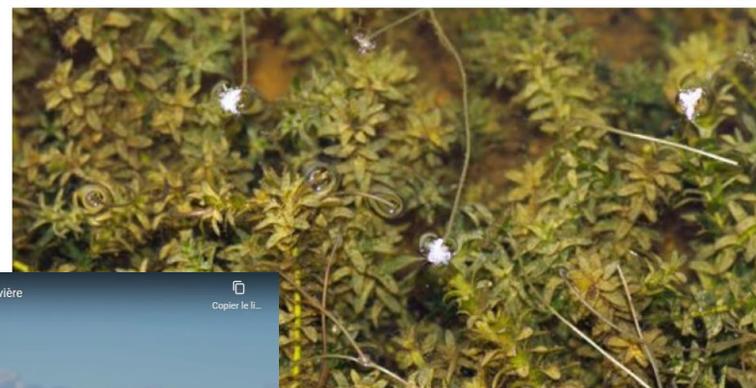
Déchets / débris et corvées de nettoyage

29 JUILLET 2021



Les espèces envahissantes

9 JUILLET 2021



mal ou un micro-organisme (ex. bactérie, champignon, virus) qui est introduit hors de son aire de répartition et y est introduites de manière complètement naturelle ou y être, comme souvent, introduites par l'être humain. Elles peuvent être menaçantes et peuvent même être bénéfiques pour l'écosystème en place.

l'usage des dommages à l'environnement, à l'économie ainsi qu'à la société. C'est à ce moment qu'elles sont considérées comme problématiques. Cette problématique peut également être observée avec les espèces indigènes déjà en place. Une espèce est considérée comme envahissante lorsqu'elle provoque des dommages à l'écosystème, sans intervention humaine. Dans certaines conditions, ces espèces indigènes peuvent également être considérées comme envahissantes.

notamment l'élodée du Canada qui est une plante vivace très envahissante. Aussi, la salicaire pourpre est une autre espèce envahissante. La prolifération et la croissance de ces espèces sont dues à un apport important de nutriments, ce qui favorise leur propagation. Cette tâche n'est pas simple à réaliser. Par exemple, il peut s'agir de ne pas les arracher, de ne pas les secouer, de ne pas les brûler, de ne pas modifier les caractéristiques de l'eau, et plusieurs autres.

heureusement une mauvaise réputation. Il est vrai qu'en quantité excessive, elles peuvent rendre l'eau verte, ce qui est problématique. Cependant, lorsqu'elles sont présentes en quantité équilibrée, elles jouent un rôle essentiel dans l'écosystème. Garder en tête lorsqu'on parle d'espèces envahissantes est que ce n'est pas la plante le problème. C'est la présence de ces plantes qui peut provoquer une problématique dans un plan d'eau.

*Liste des objectifs en annexe p35

A4 - La conservation des sols et l'élargissement des bandes riveraines sur le bassin versant de la rivière Moreau

Résumé :

Une conférence sur la conservation des sols et l'aménagement de bandes riveraines est organisée à l'attention des producteurs agricoles du bassin versant de la rivière Moreau. Les programmes de financement adaptés y sont présentés.

Promoteur

Comité de bassin versant de la rivière Ticouapé (CBVRT)

Localisation

Bassin versant de la rivière Moreau

Partenaires

- Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean
- Groupe AGIR
- Groupe multiconseil agricole du Saguenay-Lac-Saint-Jean (GMA)
- MAPAQ

Objectifs du PDE associés : 2.1, 2.3, 4.3 et 6.2*

A5 - Mettre en place le Réseau de surveillance volontaire du lac Saint-Jean

Résumé :

Mise en place d'un réseau optimal de suivi de l'eutrophisation du lac Saint-Jean grâce à la collaboration de plusieurs acteurs, comme outil de mobilisation du milieu vers une prise de conscience.

Promoteur

Riverains Lac-Saint-Jean 2000 Inc.

Localisation

Lac Saint-Jean

Partenaires

- Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean
- Un lac pour tous
- SÉPAQ
- CLAP Lac-Saint-Jean
- Pekuakamiulnuatsh Takuhikan

Objectifs du PDE associés : 1.6, 2.1, 2.4 et 6.3*

*Liste des objectifs en annexe p35

B. Projets ayant reçus du financement en 2020-2021 et 2021-2022 qui seront finalisés en 2022-2023

B1 - Le lac Saint-Jean, une destination, un milieu de vie

Résumé :

Une nouvelle version de l'ouvrage "Le lac Saint-Jean, portrait d'une mer intérieure " sera produit afin d'avoir des données mises à jour et un ouvrage de meilleure qualité.

Promoteur

Technoscience Saguenay-Lac-Saint-Jean

Localisation

Lac Saint-Jean

Partenaires

- Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean
- UQAC et chercheurs
- Rio Tinto
- MRC de Lac-Saint-Jean-Est
- MRC Domaine-du-Roy
- MRC Maria-Chapdelaine
- Entreprises privées
- Députés et ministères
- CLAP Lac-Saint-Jean
- SÉPAQ
- Tourisme Lac-Saint-Jean
- Fondation de la Faune du Québec

Objectifs du PDE associés : 1.6, 3.4 et 4.2*

B2 - Aménagement de jardins pluviaux

Résumé :

Projet pilote d'aménagement de jardins pluviaux sur des terrains municipaux de 10 municipalités, création de panneaux, de dépliants et tenue de séances d'information en vue d'une meilleure gestion des eaux de pluie.

Promoteur

Conseil régional de l'environnement et du développement durable du Saguenay-Lac-Saint-Jean (CREDD)

Localisation

Municipalités du bassin versant du lac Saint-Jean

Partenaires

- Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean
- Société de gestion environnementale (SGE)
- Municipalités participantes (Albanel, Chambord, Dolbeau-Mistassini, Hébertville, Lac-Bouchette, Sainte-Hedwidge, Métabetchouan-Lac-à-la-Croix, Normandin, Roberval, Sainte-Jeanne-d'Arc)

Objectifs du PDE associés :

1.2, 1.6, et 1.9*



Jardin de pluie de la ville de Normandin

*Liste des objectifs en annexe p35

C. Projets financés en 2021-2022 qui seront finalisés en 2022-2023

C1 - Caractérisation et sensibilisation à la qualité de l'eau du lac Trottier

Résumé :

En réponse à différentes problématiques observées au lac Trottier telles que l'apparition d'espèces exotiques envahissantes, l'augmentation de la température de l'eau du lac, une baisse du niveau du lac, l'association des propriétaires de chalet du lac Trottier souhaite faire appel à des professionnels en environnement pour réaliser une analyse de la qualité de l'eau dont les résultats permettront d'estimer le niveau trophique du plan d'eau. Une caractérisation de la bande riveraine est également prévue afin de connaître sa qualité et le degré de transformation du milieu naturel.

Des recommandations seront émises à la suite des différentes études et de la sensibilisation sera faite de l'information sera transmis et mise à disposition des membres de l'association et des citoyens par l'intermédiaire des réseaux sociaux et du journal municipal.

Promoteur

Association des propriétaires de chalet du Lac Trottier

Localisation

Municipalités de Saint-Thomas-Didyme

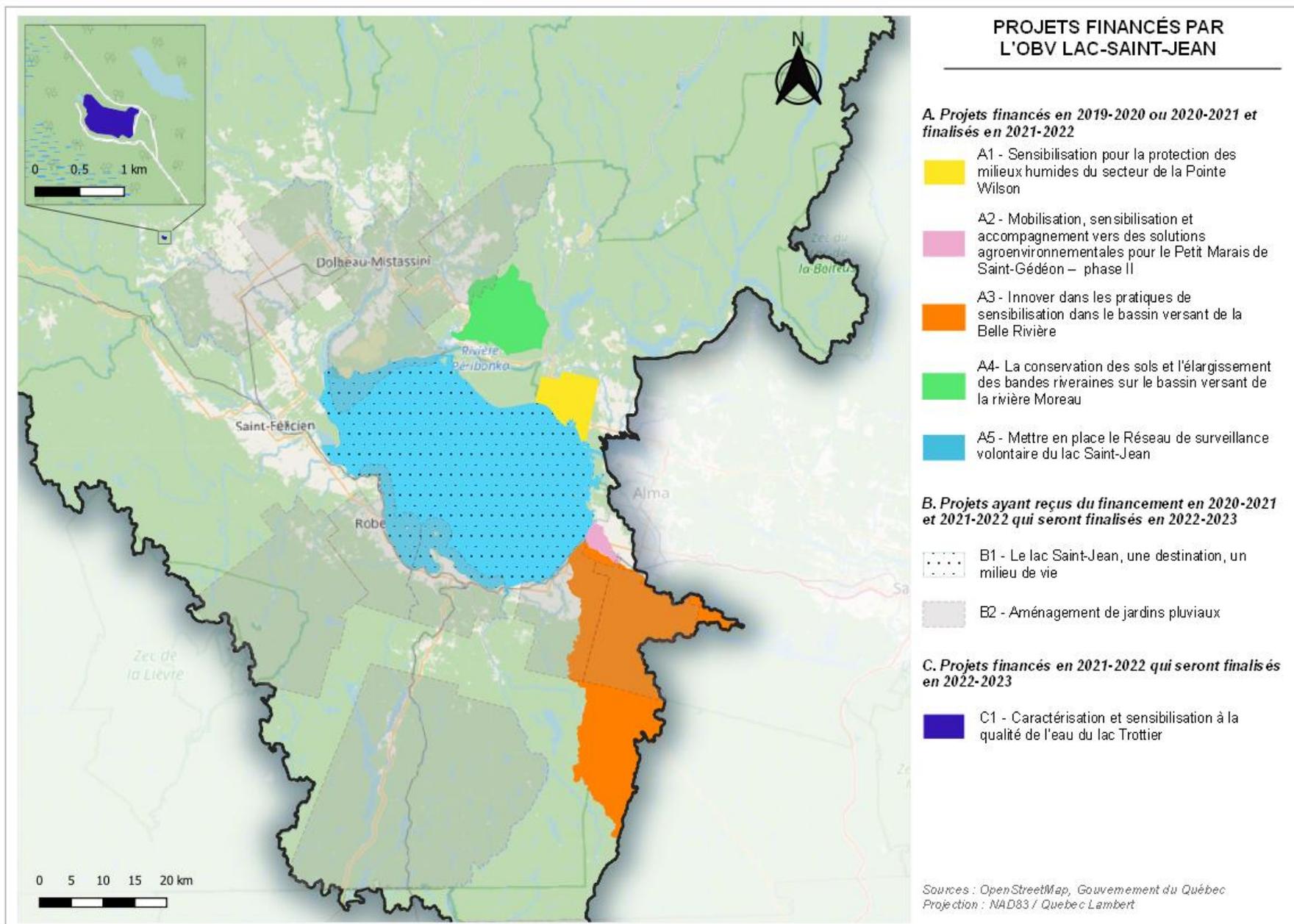
Partenaires

- Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean
- Municipalité de Saint-Thomas-Didyme
- Caisse Desjardins

Objectifs du PDE associés : Objectifs du PDE associés : 1.1, 1.4, 1.6, 2.2 à 2.4, 3.2 et 4.3*

*Liste des objectifs en annexe p35

Carte des projets financés par l'OBV Lac-Saint-Jean



Implication de la communauté dans les projets financés

Tous les ans de nombreux acteurs collaborent pour la **mise œuvre de projets de sensibilisation et d'information**. Cette collaboration peut prendre la forme de contribution financière, de bénévolat, de partage de ressource humaine ou de connaissances, etc.

En 2021-2022, les projets soumis et acceptés dans le cadre du financement partiel d'action ont reçu un total de **8 551,10 \$**.

Les projets décrits dans les pages précédentes impliquent au moins 38 acteurs (tableau ci-dessous).

Liste des acteurs impliqués dans les projets financés

Association des propriétaires de chalet du Lac Trottier	MRC Domaine-du-Roy	Rio Tinto
Association des riverains des lacs à la Croix	MRC Lac-Saint-Jean-Est	Riverains Lac-Saint-Jean
Association des riverains du lac Vert	MRC Maria-Chapdelaine	Sépaq (Parc national de la Pointe Taillon)
Caisse Desjardins	Municipalité d'Albanel	SGE
Clap Lac-Saint-Jean	Municipalité d'Hébertville	Simon Boivin (photographe)
Club de la Pointe Wilson	Municipalité de Chambord	Tourisme Lac-Saint-Jean
Députés et ministères	Municipalité de Lac-Bouchette	Un lac pour tous
Entreprises privées	Municipalité de Lamarche	UQAC et chercheurs
Fondation de la Faune du Québec	Municipalité de Sainte-Jeanne-d'Arc	Ville de Dolbeau-Mistassini
Francis Regalbutto (naturaliste)	Municipalité de Saint-Gédéon	Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix
GMA	Municipalité de Saint-Thomas-Didyme	Ville de Normandin
Groupe Agir	OBV Lac-Saint-Jean	Ville de Roberval
MAPAQ	PekuakamiInuatsh Takuhikan	

Suivi et avancement du plan d'action

Le **suivi du plan d'action du PDE** est présenté dans les pages suivantes sous forme de tableau. **Pour chaque objectif et pour chaque action, un suivi est réalisé tous les ans grâce à des indicateurs** qui permettent de connaître l'état d'avancement de la mise en œuvre du plan d'action. Les informations recueillies permettent également d'identifier :

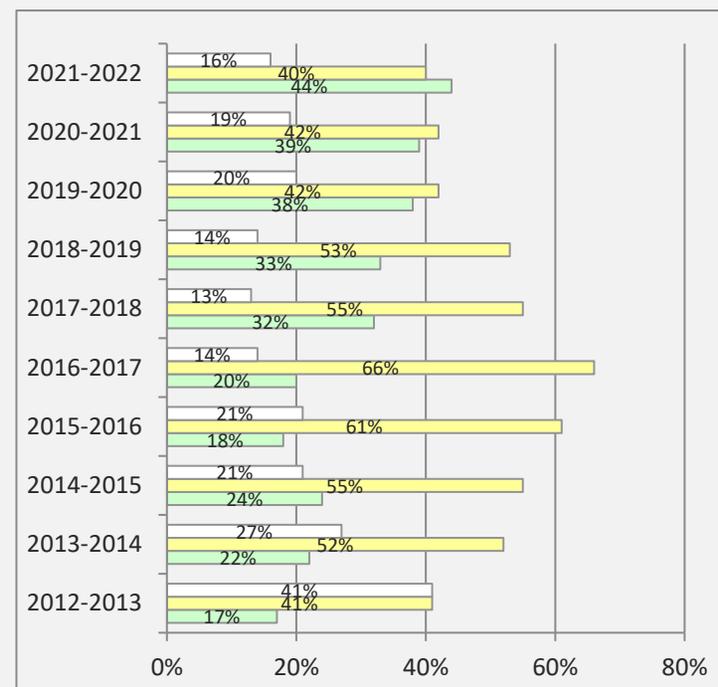
- où des efforts doivent être faits pour les prochaines années;
- si certaines actions ne sont finalement pas réalisables ou inadaptées à la réalité;
- si les actions doivent être retravaillées par les membres de la table de concertation.

Ce bilan permet également de vérifier si les indicateurs choisis sont adéquats. Dans le cas contraire, ils peuvent être modifiés.

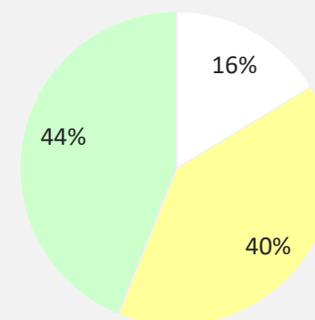
Les actions de ce plan d'action sont majoritairement mises en œuvre par les acteurs de l'eau (municipalités, associations de riverains, comités de bassins versants, etc.). Le rôle de l'OBV Lac-Saint-Jean peut être plus ou moins important en fonction des besoins des acteurs (financement, soutien technique, etc.). Il est donc possible que certaines actions se réalisent sans l'intervention de l'OBV Lac-Saint-Jean.

Le plan d'action du PDE est fréquemment modifié, **des actions et des objectifs peuvent être ajoutés ou mis à jour au fil des années, ce qui influe sur son état d'avancement**. Par exemple, en 2019-2020, 4 actions ont été ajoutées ce qui a provoqué une variation des pourcentages des actions en partie réalisées et non réalisées (voir graphique ci-contre). Autre exemple, pour une action, les sources de données qui permettaient de faire le suivi peuvent avoir changé. Cela peut rendre la comparaison difficile et nuire à la progression de son indicateur. L'action qui était alors réalisée voit son statut modifier et elle devient « en partie réalisée ».

Bilan de la mise en œuvre du PDE depuis 2012



Bilan de la mise en œuvre du PDE en 2021-2022 :



Légende

Action terminée	Action en cours	Action non réalisée
-----------------	-----------------	---------------------

Tableau de suivi

ORIENTATION 1 : AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'EAU SOUTERRAINE ET DE L'EAU DE SURFACE		
	CIBLE	ÉTAT DE L'INDICATEUR
Objectif 1.1 Diminuer la pollution liée aux installations septiques	500 permis émis pour le remplacement d'une ancienne installation septique d'ici 2017.	Au moins 3960 permis ont été délivrés depuis 2012.
Action 1.1.1 Réaliser la vidange périodique des installations septiques et l'identification sommaire des installations	95% des résidences isolées du secteur municipalisé vidangées d'ici 2016	100% des résidences isolées du secteur municipalisé ont été vidangés.
Action 1.1.2 Sensibiliser les propriétaires de résidences isolées et les municipalités à l'importance d'avoir une installation septique conforme et efficace	7000 documents distribués d'ici 2014	<ul style="list-style-type: none"> • 2 210 documents distribués aux riverains • Articles dans les journaux • Environ 4494 propriétaires de résidences isolées en TNO ont été sensibilisés. • 1578 visites sur le site internet de l'OBV. • Au moins 1646 personnes sensibilisées par les municipalités (oralement ou par courrier).
	Nombre de rencontres organisées avec les élus	Sujet discuté lors de 5 rencontres. Une lettre a été envoyée aux Élus et DG en 2016.
Action 1.1.3 Mettre à jour le répertoire des entreprises en lien avec les installations septiques et le rendre disponible auprès des municipalités	Répertoire mis à jour	Dernière mise à jour en mai 2022.
Action 1.1.4 Mettre en place un mécanisme de suivi de l'efficacité des installations septiques	100% des municipalités et collectivité mettent en place un suivi d'ici 2017	À ce jour, 7 municipalités auraient mis en place un suivi de l'efficacité des installations septiques (23% des municipalités).
Objectif 1.2 Diminuer le nombre de débordements des réseaux unitaires municipaux	75% des stations ont une note de respect du suivi des surverses de 100% et une note de respect des exigences de surverses d'au moins 85% d'ici 2017.	En 2016, sur un échantillon de 54 stations, 69% répondaient aux exigences. <i>La note n'est plus disponible.</i>
Action 1.2.1 Diffuser les pratiques des municipalités en rapport avec la gestion de l'eau	1000 personnes ont consulté les pages du site internet de l'OBV sur les actions des municipalités d'ici 2014	8 projets sont sur le site RÉPERT'EAU . 314 personnes ont consulté le site de l'OBV sur le sujet Le projet de l'OBV « La gestion de l'eau au Lac-Saint-Jean : des actions à partager ! » a permis de recenser des bonnes pratiques des municipalités du territoire.

Action 1.2.2 Promouvoir une gestion écologique des eaux pluviales	1000 documents de sensibilisation à la gestion écologique des eaux pluviales distribués tous les ans entre 2012 et 2015	<ul style="list-style-type: none"> • Environ 505 dépliants avec une section sur la gestion des eaux pluviales ont été remis depuis 2012. • En 2021, dix municipalités ont fait la promotion. • 913 personnes touchées par l'intermédiaire des réseaux sociaux de l'OBV • Journaux municipaux
Action 1.2.3 Organiser des activités de promotion et de démonstration des jardins pluviaux	5 municipalités ont participé	Des rencontres ont eu lieu et des jardins de pluie ont été aménagés en 2021 dans 5 municipalités (Albanel, Lac-Bouchette, Chambord, Normandin, Métabetchouan-Lac-à-La-Croix. D'autres sont prévus en 2022.
	100 personnes ont participé aux activités d'information.	7 personnes et 17 bénévoles ont participé aux activités d'information.
	5000 personnes ont été atteintes par les différents médias.	Au moins 4796 personnes ont été atteintes.
Objectif 1.3 Éliminer les rejets d'eaux usées municipales non traitées dans les plans d'eau et les cours d'eau	100% des municipalités ont un système de traitement des eaux usées fonctionnel et efficace d'ici 2017.	80 % des municipalités.
Action 1.3.1 Soutenir les municipalités qui ne traitent pas leurs eaux usées dans la recherche de solutions	7 municipalités sont engagées dans une démarche pour la construction d'un système de traitement des eaux usées d'ici 2017.	À ce jour, au moins 6 des sept municipalités ont engagé des démarches (une d'entre elles possède maintenant un système et la construction d'un autre est prévue en 2022).
Objectif 1.4 Diminuer les concentrations en coliformes fécaux	La fréquence de dépassement du critère s'améliore d'une catégorie d'ici 2016.	En 2021, 3 stations de la liste ont des mesures de coliformes fécaux en 2021. Rivière Ticouapé/Embouchure de la Belle Rivière : satisfaisant Ruisseau Puant : Mauvais
Action 1.4.1 Finaliser le retrait des animaux dans les cours d'eau	100% des éleveurs bovins ont retiré leurs animaux des cours d'eau.	La cible a été atteinte en 2012. Le programme de financement du MAPAQ s'est terminé en 2012.
Action 1.4.2 Sensibiliser les producteurs agricoles à un bon entretien des clôtures et des abreuvoirs	100% des éleveurs bovins sensibilisés.	Aucune activité n'a été organisée depuis 2012.
Objectif 1.5 Diminuer les quantités de contaminants dans les rejets des industries	Des solutions pour diminuer les quantités de contaminants dans les rejets ont été appliquées pour 5 industries.	Ne s'applique pas pour le moment.
Action 1.5.1 Inventorier et quantifier les rejets des industries	Un inventaire des industries a été réalisé d'ici 2014.	Inventaire non réalisé.

Action 1.5.2 Déterminer des moyens de diminuer les quantités de contaminants dans les rejets des industries dans l'eau et dans le sol	100% des industries ont déterminé des moyens de diminuer les quantités de contaminants d'ici 2016.	Non réalisé.
Objectif 1.6 Améliorer les comportements et les pratiques	20% des riverains ont modifié leur comportement d'ici 2017.	L'indicateur n'a pas encore été mesuré pour l'ensemble du bassin versant. Cependant le projet de "Sensibilisation et action au bassin versant de la Belle rivière" contenait un questionnaire afin de déterminer l'efficacité des activités de sensibilisation des dernières années pour 7 thèmes. Tous thèmes confondus, moins de 20% des personnes interrogées n'ont aucune intention de changer de comportement, moins de 10% ont l'intention de le faire, de 20% à plus de 60% ont déjà changé de comportement.
Action 1.6.1 Réaliser des activités de sensibilisation avec les écoles sur le thème de l'eau	40 classes participent à une activité d'ici 2014.	À ce jour, 681 classes ont participé à des activités de sensibilisation.
Action 1.6.2 Réaliser des activités de sensibilisation sur le thème de l'eau dans des bassins versants ciblés	10 000 personnes ont été sensibilisées.	6642 personnes ont été sensibilisées par différents moyens (vidéos, articles, réseaux sociaux, etc.).
	15 publications en lien avec les activités.	18 articles et 1 communiqué de presse ont été publiés.
Objectif 1.7 Connaître l'impact des anciens dépotoirs sur la qualité de l'eau et réduire le nombre et l'impact des dépotoirs illégaux	100% des dépotoirs connus sont étudiés d'ici 2017.	Inconnu.
	100% des dépotoirs illégaux découverts ont été démantelés.	Inconnu.
Action 1.7.1 Connaître la qualité de l'eau de surface et/ou de l'eau souterraine à proximité des anciens dépotoirs	Une étude sur la qualité de l'eau aux environs des anciens dépotoirs est réalisée d'ici 2014.	Étude non réalisée.
Action 1.7.2 Organiser des journées de nettoyage le long des cours d'eau	15 cours d'eau ont été nettoyés d'ici 2017.	Au moins 28 activités de nettoyage ont été réalisées.
Action 1.7.3 Sensibiliser la population à l'impact des dépotoirs illégaux et aux solutions alternatives	10 000 personnes ont été sensibilisées à l'impact des dépotoirs illégaux d'ici 2015.	10 408 personnes sensibilisées (dépliants) par les MRC. De plus, il existe plusieurs campagnes de sensibilisation sur les manières de disposer les matières résiduelles.
Objectif 1.8 Diminuer les quantités de pesticides et de fertilisants dans l'eau en provenance des cultures de bleuets et de pomme de terre	Diminution de 10% des superficies avec application de pesticides dans les municipalités où l'on retrouve de la culture de bleuets et/ou de pommes de terre.	17 288 ha pour la culture du bleuet et 2 606 ha pour la culture de pommes de terre.

Action 1.8.1 Réaliser un suivi de la qualité de l'eau des sources d'eau potable à proximité des cultures de bleuets et de pommes de terre	Le suivi de la qualité de l'eau des sources d'eau potable à proximité des cultures de bleuet et de pomme de terre est réalisé d'ici 2015.	Le suivi est réalisé dans les bleuetières de la MRC Maria-Chapdelaine tous les 5 ans, mais pas dans les sources d'eau potable.
Action 1.8.2 Mettre en œuvre des moyens de lutte alternatifs à l'utilisation de pesticides	1 projet est mis en place par année d'ici 2014.	À ce jour, 19 projets mis en place.
Action 1.8.3 Augmenter les superficies en bleuetières biologiques	16 % des superficies des bleuetières sont biologiques d'ici 2015.	Il y a 6018 ha de bleuetière biologiques (sur une superficie totale de 28360 ha), soit 21,2%.
Action 1.8.4 Utiliser le réseau d'avertissements phytosanitaires régional pour la culture du bleuet et la culture de la pomme de terre	70 producteurs sont inscrits au réseau bleuet nain et 30 au réseau pomme de terre d'ici 2016.	10 producteurs sont inscrits au réseau pomme de terre et 59 producteurs sont inscrits au réseau bleuet nain pour un total de 69 producteurs.
Action 1.8.5 Diffuser les exemples, outils et guides qui incitent à une diminution de l'utilisation des pesticides	1000 personnes ont consulté des articles ou des documents diffusés	1186 personnes ont consulté des articles ou des documents diffusés.
Action 1.8.6 Sensibiliser les municipalités à l'importance d'analyser la présence de pesticides dans l'eau	100% des municipalités ont été sensibilisées.	Une journée de réflexion sur les pesticides a eu lieu en avril 2018. 9 élus et 6 employés municipaux y ont participé (représentant 5 municipalités). 7 municipalités en 2021.
Objectif 1.9 Réduire la quantité de contaminants des eaux usées municipales non traitées et réduire leur volume à la source.	75% des résidents rencontrés se sont engagés à modifier leurs comportements.	Au moins 2195 personnes ont été sensibilisées à l'économie d'eau et aux comportements responsables. Au moins 7 municipalités ont fait de la sensibilisation par l'intermédiaire des réseaux sociaux ou d'un article dans le journal municipal.
Action 1.9.1 Sensibiliser les résidents des municipalités ne possédant pas de stations de traitement des eaux usées à l'économie d'eau potable et à l'adoption de comportements responsables.	75% des résidents rencontrés se sont engagés à modifier leurs comportements.	Au moins 2195 personnes ont été sensibilisées à l'économie d'eau et aux comportements responsables. Au moins 7 municipalités ont fait de la sensibilisation par l'intermédiaire des réseaux sociaux ou d'un article dans le journal municipal.

ORIENTATION 2 : PRÉVENIR L'APPARITION DE FLEURS D'EAU D'ALGUES BLEU-VERT ET LE VIEILLISSEMENT ACCÉLÉRÉ DES PLANS D'EAU

	CIBLE	ÉTAT DE L'INDICATEUR
Objectif 2.1 Diminuer et limiter les apports de phosphore de sources anthropiques dans l'eau	La fréquence de dépassement du critère s'améliore d'une catégorie d'ici 2016	6 stations sur ont été mesurées en 2020. 5x mauvais et 1x satisfaisant Pas d'amélioration notée.
Action 2.1.1 Gérer les fumiers selon les réglementations existantes	10 agriculteurs ont été financés pour gérer les fumiers de façon adéquate d'ici 2014.	Au moins 36 agriculteurs ont été financés par le MAPAQ depuis 2009.

Action 2.1.1 bis Améliorer la performance environnementale des enclos d'hivernement	60 entreprises ont reçu un diagnostic depuis 2020.	Aucune activité à ce jour.
	70% d'enclos ont vu leur performance environnementale a été améliorée suite aux recommandations de la phase 1.	
Action 2.1.2 Appliquer de bonnes pratiques pour limiter l'impact de l'épandage du fumier	3 activités terrain par an sur les bonnes pratiques de l'épandage du fumier sont organisées d'ici 2014.	Aucune activité à ce jour.
Action 2.1.3 Utiliser le concept de "Lotissement de conservation" pour les nouveaux projets de développement	2 de projets de «lotissement de conservation» réalisés d'ici 2017.	Au moins 23 projets réalisés ou sont en développement.
Action 2.1.4 Mettre en place un projet de laboratoire vivant visant à la transition vers des pratiques agricoles durables	Des pratiques réalisées.	Non réalisé.
Objectif 2.2 Rendre autonome la population pour l'identification des fleurs d'eau d'algues bleu-vert	2 000 personnes sont formées à l'identification des algues bleu-vert d'ici 2015.	242 personnes formées.
Action 2.2.1 Organiser des rencontres d'identification d'algues bleu-vert lors des assemblées générales annuelles des associations de riverains	1000 personnes rencontrées pour l'identification des algues bleu-vert d'ici 2014.	Environ 978 dépliants sur les algues bleu-vert ont été distribués, des rencontres réunissant un total de 242 personnes, 1329 visiteurs sur la page du site web de l'OBV.
Action 2.2.2 Promouvoir le site internet Info Algues Bleu-Vert	1 000 visiteurs par an.	1617 visiteurs pour 1976 visites entre le 1er janvier et le 31 décembre 2021.
Objectif 2.3 Maintenir et restaurer les bandes riveraines	Augmenter de 10% la longueur des bandes riveraines du lac ou du cours d'eau dont l'IQBR est entre 75 et 100 jusqu'à 95% d'ici 2017.	L'indicateur n'a pas encore été mesuré pour tous les lacs ou cours d'eau.
Action 2.3.1 Mettre en place un programme de restauration des bandes riveraines	50% des municipalités ont mis en place un programme de restauration des bandes riveraines d'ici 2016.	10% des municipalités.
Action 2.3.2 Organiser une formation sur la protection et la gestion des lacs et des cours d'eau à l'intention du secteur municipal	50 inspecteurs municipaux et élus ont reçu une formation d'ici 2014.	Au moins 49 inspecteurs et 4 élus ont suivi une formation depuis 2011.
Action 2.3.3 Distribuer des arbres et des arbustes pour la restauration des bandes riveraines	100 000 arbres distribués d'ici 2017.	49290 végétaux ont été distribués.
	20 000 arbustes distribués d'ici 2017.	

Action 2.3.4 Distribuer des arbres et des arbustes pour la restauration des bandes riveraines	3 activités terrain sont organisées par année d'ici 2015.	Au moins 5 activités terrain. Également abordé dans au moins 22 rencontres collectives et 124 rencontres individuelles.
Action 2.3.5 Réaliser des approches collectives pour la restauration des bandes riveraines de cours d'eau agricoles	75% de producteurs agricoles se sont engagés dans la restauration des bandes riveraines.	Le projet Opération Bandes riveraines et biodiversité a pour objectif de mobiliser tous les producteurs agricoles longeant un même cours d'eau à s'engager dans la restauration des bandes riveraines de celui-ci. L'implication des producteurs pour documenter le cours d'eau, la mise en commun des informations recueillies, la formulation de conseils et de recommandations et un service d'accompagnement amèneront les producteurs à revégétaliser leurs bandes riveraines tout en créant un sentiment d'appartenance à un même cours d'eau. En 2021, 65 producteurs ont été ciblés, 63 d'entre eux ont participé au projet soit 97%.
	75% de la longueur de rive dégradée des cours d'eau dont la bande riveraine a été restaurée.	
Objectif 2.4 Connaître l'état de santé des lacs en regard du phosphore	100% des lacs visés par un projet de développement pour lesquels la capacité de support a été respectée d'ici 2017.	En 2021, 7 lacs ont été suivis : - Lac Saint-Jean - Lac des Commissaires - Lac au Mirage - Lac Noir - Lac Rond - Lac à la Carpe - Lac Ouiatchouan
Action 2.4.1 Suivre la qualité de l'eau de lacs par le Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL) et diffuser les résultats	14 lacs sont suivis par le RSVL d'ici 2015.	En 2021, 7 lacs ont été suivis : - Lac Saint-Jean - Lac des Commissaires - Lac au Mirage - Lac Noir - Lac Rond - Lac à la Carpe - Lac Ouiatchouan
Action 2.4.2 Mettre en place un projet pilote de modélisation du phosphore dans les lacs	Les projets pilotes ont été mis en place.	Un projet de suivi de la qualité de l'eau du lac Saint-Jean a été mis en place. Il comprend un volet de modélisation des flux de phosphore et caractérisation interne du lac Saint-Jean par le Conseil de gestion durable du lac Saint-Jean en plus d'un volet RSVL.

ORIENTATION 3 : MAINTENIR L'INTÉGRITÉ DES ÉCOSYSTÈMES AQUATIQUES, RIVERAINS ET HUMIDES

	CIBLE	ÉTAT DE L'INDICATEUR
Objectif 3.1 Évaluer et restaurer les habitats aquatiques et riverains ainsi que les milieux humides dégradés	Superficie des habitats évaluée et/ou restaurée d'ici 2015.	L'indicateur n'a pas encore été mesuré.
Action 3.1.1 Caractériser les habitats du poisson et réaliser un inventaire piscicole	Une caractérisation de l'habitat du poisson et un inventaire piscicole sont réalisés sur la rivière Ouiatchouan et au lac Abel d'ici 2014.	Une caractérisation a été faite sur la rivière Ouiatchouan dans le cadre du projet de compensation de l'habitat du poisson lié à la construction de la minicentrale de Val-Jalbert. Le lac Abel n'a pas été caractérisé. En 2021, le Cégep de Saint-Félicien a réalisé une caractérisation des populations de poisson et une évaluation du potentiel d'habitat de la rivière.
Action 3.1.2 Aménager les cours d'eau pour améliorer l'habitat du poisson	5 projets d'aménagements qui visent à améliorer l'habitat du poisson d'ici 2014.	7 projets ont été réalisés.
Objectif 3.2 Éviter la propagation des espèces envahissantes	Comité de travail mis en place.	Comité de travail formé.
	20 organisations participent à l'une des interventions de prévention.	7 organisations participent à des interventions de prévention.
	2500 personnes sensibilisées.	Au moins 1813 personnes sensibilisées par différentes organisations et au travers de différents médias. Articles du cahier de l'eau dans les journaux locaux soit 51 000 exemplaires et journaux en ligne
	Réseau de surveillance mis en place.	Réseau de surveillance non formé.
Action 3.2.1 Mettre en œuvre le plan d'action sur les espèces exotiques envahissantes	Comité de travail mis en place.	Comité de travail formé.
	20 organisations participent à l'une des interventions de prévention.	7 organisations participent à des interventions de prévention.
	2500 personnes sensibilisées.	Au moins 1 813 personnes sensibilisées par différentes organisations et au travers de différents médias. Articles du cahier de l'eau dans les journaux locaux soit 51 000 exemplaires et journaux en ligne
	Réseau de surveillance mis en place.	Réseau de surveillance non formé.
Objectif 3.3 Protéger les espèces à statut précaire, menacées ou vulnérables associées aux milieux humides, aquatiques et riverains	100% d'intégrité des occurrences d'espèces à statut précaire, menacées ou vulnérables d'ici 2017.	L'indicateur n'a pas encore été mesuré.

Action 3.3.1 Réaliser un document présentant les espèces à statut précaire, menacées ou vulnérables et le diffuser	1 500 documents sur les espèces à statut particulier ont été distribués d'ici 2014.	Un document préliminaire a été réalisé.
Objectif 3.4 Conserver et mettre en valeur les habitats aquatiques, riverains et humides	100 ha de superficie mis en valeur d'ici 2016.	Le projet de la Route des milieux humides a été lancé en juin 2018. Elle permet de mettre en valeur 13 complexes de milieux humides de la région pour une superficie totale de 25 789 ha.
	1 500 personnes sensibilisées d'ici 2016.	Au moins 37 470 personnes ont été sensibilisées par l'intermédiaire d'affiches, des réseaux sociaux, etc.
Action 3.4.1 Créer un répertoire des milieux humides et le publier	Répertoire créé d'ici 2014.	Un portrait a été fait lors du développement de la Route des milieux humides et il est disponible pour les organisations qui souhaitent mettre en valeur ces milieux. Canards illimités Canada a fait une cartographie détaillée des milieux humides en 2019.
Action 3.4.1bis Faire un portrait des milieux humides qui ont déjà été mis en valeur et mettre en place un programme de suivi de ces milieux	Portrait et programme de suivi réalisé d'ici 2016.	Un portrait a été fait lors du développement de la Route des milieux humides et il est disponible pour les organisations qui souhaitent mettre en valeur ces milieux. Canards illimités Canada a fait une cartographie détaillée des milieux humides en 2019.
Action 3.4.2 Promouvoir les guides de bonnes pratiques d'aménagement à proximité d'un lac, d'un cours d'eau et d'un milieu humide auprès des riveraines et des entrepreneurs	15 organisations rendent disponible le guide des bonnes pratiques d'ici 2014.	À ce jour, 22 organisations différentes ont distribué des dépliants à des riverains et des producteurs agricoles.
Action 3.4.3 Sensibiliser l'ensemble des acteurs de l'eau et la population à la conservation des milieux humides	20 médias publient des articles sur les milieux humides par an.	En 2021, des articles, des publications ou des activités de sensibilisations sur les milieux humides ont été présentés (13 médias différents locaux et internationaux).
	20 classes suivent des ateliers sur les milieux humides par an.	Total de 14 classes et camps de jour.

ORIENTATION 4 : RESTREINDRE L'ÉROSION DES BERGES, L'ENVASEMENT ET LA SÉDIMENTATION DES PLANS D'EAU ET DES COURS D'EAU

	CIBLE	ÉTAT DE L'INDICATEUR
Objectif 4.1 Réduire les quantités de matières en suspension dans les secteurs problématiques	Les concentrations médianes de matières en suspension s'améliorent d'une catégorie d'ici 2017.	2 stations sur 4 ont été échantillonnées et ont vu leur concentration médiane en matières en suspension rester stable ou se dégrader

Action 4.1.1 Réaliser des travaux en milieu agricole pour réduire les apports de matières en suspension aux cours d'eau	10 structures réaménagées ou construites en milieu agricole d'ici 2015.	Depuis 2013, un total de 130 structures aménagées (déversoirs, descentes, avaloirs, voies d'eau).
Action 4.1.2 Modifier les pratiques culturales pour réduire les apports de matières en suspension aux cours d'eau	10 producteurs ont bénéficié de l'aide d'un agronome d'ici 2015.	Au moins 57 producteurs ont bénéficié de l'aide d'un agronome dans la région.
Objectif 4.2 Documenter, suivre et atténuer les secteurs problématiques d'érosion des berges	100% des cours d'eau ou de plans d'eau problématiques suivis d'ici 2017.	Inconnu.
Action 4.2.1 Faire un suivi de l'érosion des berges au lac Saint-Jean	Réalisation d'un suivi du taux d'érosion au lac Saint-Jean tous les ans.	Suivi réalisé
Action 4.2.2 Réaliser une compilation des études sur l'érosion au parc national de la Pointe-Taillon et faire une analyse des données manquantes	Compilation de documents réalisée d'ici 2014.	Une synthèse des connaissances et une analyse des photographies aériennes ont été réalisées (Roche 2013).
Action 4.2.3 Réaliser des travaux de stabilisation de la berge autour du lac Saint-Jean	Réaliser le programme de stabilisation des berges tous les ans.	Travaux réalisés.
Action 4.2.4 Documenter l'érosion des berges des rivières lacs et réservoirs afin d'identifier les secteurs problématiques	4 MRC ont documenté les secteurs problématiques d'érosion sur leur territoire.	Une MRC a documenté les secteurs problématiques d'érosion.
Objectif 4.3 Minimiser l'apport de sédiments d'origine anthropique dans les plans et les cours d'eau	Seuil de 98% de conformité des traverses de cours d'eau aux articles du Règlement sur les normes d'intervention dans les forêts du domaine de l'État d'ici 2015	En 2021, le taux de conformité est de 97,48 % sur les unités d'aménagement forestier (UAF).
	Des moyens afin de diminuer l'apport de sédiments ont été mis en œuvre dans 20 exploitations agricoles en 2015.	Au moins 191 exploitations agricoles depuis 2012.
	50 personnes sensibilisées à la gestion écologique des fossés.	Au moins 69 personnes depuis 2013.
Action 4.3.1 Assurer une formation adéquate des travailleurs affectés à la pose des ponceaux	100% des compagnies offrent des formations à leurs employés aux 2 ans.	Inconnu.
Action 4.3.2 Sensibiliser les agriculteurs aux pratiques permettant de diminuer les apports de sédiments aux cours d'eau	100 agriculteurs participent à une journée terrain d'ici 2014.	À ce jour, plus de 118 producteurs agricoles ont participé à une journée terrain
Action 4.3.3 Promouvoir la gestion environnementale des fossés auprès des responsables de l'entretien des réseaux	50 gestionnaires informés sur la gestion des fossés d'ici 2015.	Au moins 46 personnes depuis 2013.

ORIENTATION 5 : ASSURER UN APPROVISIONNEMENT SUFFISANT EN EAU POTABLE

	CIBLE	ÉTAT DE L'INDICATEUR
Objectif 5.1 Améliorer la protection des sources d'approvisionnement en eau potable des municipalités	100% des municipalités et des MRC engagées dans la stratégie de protection et de conservation des sources destinées à l'alimentation en eau potable d'ici 2017.	Selon les données récoltées depuis 2012, 25 municipalités, soit 83%, se seraient engagées dans la stratégie de protection et de conservation des sources destinées à l'alimentation en eau potable.
Action 5.1.1 Mettre en œuvre la Stratégie de protection et de conservation des sources destinées à l'alimentation en eau potable	100% des municipalités sont engagées dans la stratégie d'ici 2017.	Selon les données récoltées depuis 2012, 25 municipalités, soit 83%, se seraient engagées dans la stratégie de protection et de conservation des sources destinées à l'alimentation en eau potable.
Action 5.1.2 Rendre disponible l'information sur la localisation des puits municipaux et leurs aires de protection	Les données sont disponibles sur Info-Sol.	Aucune activité.
Objectif 5.2 Évaluer le potentiel des nappes d'eau souterraines et des aquifères	100% du territoire municipalisé pour lequel le potentiel des nappes d'eau souterraines et des aquifères a été évalué d'ici 2014.	Le PACES du Saguenay-Lac-Saint-Jean a été finalisé en 2013. Le projet de suivi ARIM-EAU se veut de maintenir à jour la base de données régionale sur les eaux souterraines, d'assurer le suivi et le transfert des résultats vers les utilisateurs régionaux.
Action 5.2.1 Dresser un portrait de la ressource en eau souterraine de la région	L'analyse du potentiel des nappes d'eau souterraine et des aquifères a été réalisée sur 100% du territoire municipalisé d'ici 2014.	Le PACES du Saguenay-Lac-Saint-Jean a été finalisé en 2013. Le projet de suivi ARIM-EAU se veut de maintenir à jour la base de données régionale sur les eaux souterraines, d'assurer le suivi et le transfert des résultats vers les utilisateurs régionaux.
Objectif 5.3 Réduire la consommation en eau potable	Diminution de 20% du Nombre de litres d'eau consommés par personne et par jour d'ici 2014.	La quantité d'eau distribuée par personne par jour est passée de 777 litres en 2001 à 573 litres en 2015, soit une baisse de 26%. En 2018, la quantité distribuée est de 536 litres soit une diminution de 6,5% depuis 2015 (Données Québec).
Action 5.3.1 Participer à la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable	Les municipalités participent à la Stratégie d'économie d'eau potable jusqu'en 2014.	100% (30 municipalités).

ORIENTATION 6 : HARMONISER LES USAGES EN LIEN AVEC L'EAU

	CIBLE	ÉTAT DE L'INDICATEUR
Objectif 6.1 Faire connaître les risques, les causes d'inondation et les contraintes d'aménagement aux résidents ainsi qu'aux propriétaires de bâtiment en zones inondables	100% des résidents et propriétaires informés d'ici 2015.	Au moins 1087 personnes ont été informées.
Action 6.1.1 Informer l'ensemble des résidents et des propriétaires de bâtiments en zones inondables des risques, des causes d'inondation et des contraintes d'aménagement	100% des propriétaires ont été informés d'ici 2013.	Au moins 1087 personnes. Certaines municipalités transmettent l'information aux personnes qui font des demandes de permis.
Action 6.1.2 Mettre en place un mécanisme qui permet à tous les nouveaux propriétaires d'être informés à propos des zones inondables	12 cartes à grande échelle, c'est-à-dire une par municipalité concernée d'ici 2014.	8 municipalités ont des cartes des zones inondables.
	100% des nouveaux propriétaires ont été informés d'ici 2014.	Au moins 78 propriétaires ont été informés depuis 2012.
Objectif 6.2 Améliorer la concertation lors de projets de développement en lien avec l'eau	Le taux de satisfaction aux tables de concertation à atteindre d'ici 2017 est : Échanges et prise de parole (1) : 90% Information reçue (2) : 85% Animation de la table (3) : 90% Bilan (4) : 85%.	OBV Lac-Saint-Jean 2020-2021 (les rencontres de la TC ont toutes eu lieu virtuellement) (1) 88,8% (2) 88,3% (3) 90,1% (4) 83,8% 88,0 % en moyenne totale.
Action 6.2.1 Créer des conseils de bassin versant locaux (CBV)	5 conseils de bassin versant sont actifs sur le territoire d'ici 2015.	À ce jour, il y a 3 conseils de bassin versant actifs sur le territoire: le Comité de gestion du bassin versant de la rivière Ouiatchouan, le Comité de bassin versant de la rivière Ticouapé et le Conseil de bassin versant de la Belle Rivière.
Action 6.2.2 Créer un réseau des associations de riverains du bassin versant du lac Saint-Jean	Réseau des riverains du Lac-Saint-Jean est créé d'ici 2017.	Les démarches pour créer le réseau des riverains ont débuté au cours de l'été 2012, jusqu'à présent environ 40 associations font partie de ce réseau.
Action 6.2.3 Favoriser les projets de gestion intégrée de l'eau dans les sous-bassins-versants agricoles	3 projets de gestion intégrée de l'eau dans des sous-bassins-versants agricoles sont réalisés d'ici 2015.	À ce jour, il y a 4 projets : bassin versant de la Belle Rivière, bassin versant de la Petite rivière Eusèbe, bassin versant de la rivière Moreau et bassin versant du Petit marais de Saint-Gédéon.
Objectif 6.3 Accroître l'utilisation des accès publics aux plans d'eau et cours d'eau et en développer de nouveau	Augmentation de la fréquentation des accès aux plans d'eau et aux cours d'eau d'ici 2017.	Indicateur non mesuré.

Action 6.3.1 Créer et distribuer une carte touristique sur les accès publics à l'eau	Une carte touristique sur les accès à l'eau est créée d'ici 2014.	Une carte touristique régionale présentant les activités et les infrastructures nautiques et hivernales en tourisme d'aventure avait été créée par « Les routes d'eau et de Glace », mais celle-ci n'est plus disponible.
Action 6.3.2 Mettre en œuvre le projet - Les Routes d'eau et de glace du Lac-Saint-Jean	Le projet des Routes d'eau et de glaces est réalisé d'ici 2014.	Le projet des Routes d'eau et de glace a été mis en œuvre au cours de l'année 2013. Celui-ci n'existe plus, un nouveau travail est donc nécessaire.
Action 6.3.3 Développer un réseau de parcs régionaux associés au réseau hydrographique	5 nouveaux sites de parcs régionaux sont créés d'ici 2017.	Les 10 secteurs du Parc régional des Grandes Rivières offrent 100 km de sentiers de marche, de vélo, de raquette et de ski de fond.
Objectif 6.4 Limiter les mauvaises pratiques dans les zones potentiellement exposées aux glissements de terrain	100% des propriétaires et des locataires ont été sensibilisés d'ici 2015.	Au moins 239 personnes ont été informées depuis 2014.
Action 6.4.1 Identifier les bâtiments localisés dans des zones potentiellement exposées aux glissements de terrain	La carte de localisation des bâtiments dans les zones potentiellement exposées aux glissements de terrain est réalisée d'ici 2014.	15 municipalités et 1 MRC ont des cartes de localisation des bâtiments dans les zones potentiellement exposées aux glissements de terrain.
Action 6.4.2 Sensibiliser aux bonnes pratiques les propriétaires et les locataires de bâtiments et de terrains localisés dans/et à proximité des zones potentiellement exposées aux glissements de terrain	100% des propriétaires et des locataires ont été sensibilisés d'ici 2015	Au moins 239 personnes ont été informées depuis 2014.

Rencontres de la table de concertation

Les réunions de la table de concertation sont consacrées à la gestion intégrée de l'eau sur le bassin versant. Les rencontres permettent de discuter d'une thématique en lien avec le PDE ainsi que de sa **mise à jour** (ajout ou mise à jour d'actions, etc.). Des intervenants extérieurs peuvent être invités afin de présenter des projets, d'apporter des informations ou d'enrichir les connaissances des membres dans certains domaines.

Une brève description des thématiques abordées lors des rencontres est présentée dans un document de quelques pages appelé « Les Grandes Lignes de la table de concertation ». Ces documents sont disponibles sur le site internet de l'OBV Lac-Saint-Jean dans la section « [Document](#) ».

Rencontre de la table de concertation n°33 – 13 avril 2021

Thème : Les objectifs de conservation des milieux humides et hydriques (OCMHH)

Le but principal de la rencontre était de déterminer les [objectifs de conservation des milieux humides et hydriques](#) (OCMHH) à inscrire au PDE. Les membres ont utilisé les 5 services écologiques prioritaires à la rencontre précédente afin d'élaborer des OCMHH préliminaires adressant les sujets suivants :

- la rive ;
- l'eau potable ;
- l'espace de liberté des cours d'eau ;
- l'intégrité écologique des petits cours d'eau ;
- l'intégrité écologique des lacs à fort potentiel récréotouristique ;
- les milieux humides contribuant à la qualité de l'eau et aux habitats ;
- aucune perte nette de milieux humides et hydriques et la représentativité des sous-types écologiques.

Entre les rencontres n°33 et n°34

Après la rencontre n°33 et avant la rencontre n°34, les membres travailler sur des outils en ligne pour améliorer les OCMHH préliminaires. Une rencontre a également eu lieu avec les MRC afin de recueillir leurs commentaires et leurs préoccupations autour de ces OCMHH. 4 objectifs ont été retenus sur les thèmes de la rive, de l'eau potable (souterraine et de surface) et des habitats (fauniques et floristiques). 3 rencontres de travail portant chacune sur l'un des thèmes mentionnés ci-dessus ont eu lieu les 12, 13 et 18 mai 2021 avec les acteurs du territoire afin d'élaborer les actions associées aux OCMHH. Au total, les participants ont identifié **28 actions, 13 perspectives d'actions et 70 acteurs** participants à la mise en oeuvre.

Rencontre de la table de concertation n°34 – 27 mai 2021

Thème : Validation des OCMHH

Au cours de la rencontre n°34, les OCMHH finaux et les actions associées ont été présentés aux membres de la table de concertation qui les ont approuvés. Ils ont été transmis au MELCC pour approbation le 15 juin 2021. Les OCMHH sont présentées dans la *section page 6*.

Rencontre de la table de concertation n°35 – 4 novembre 2021

Thème : Introduction aux rencontres de 2021-2022

En plus de rappeler l'objectif et le fonctionnement de la table de concertation, la rencontre visait à discuter des principaux mandats concernant le PDE dans la convention 2021-2024, soit un bilan de la mise en œuvre, une stratégie de mobilisation et la mise à jour du PDE.

Rencontre de la table de concertation n°36 – 14 décembre 2021

Thème : La pérennité du Fonds bleu et les paillis de plastiques

Lors de cette rencontre, les membres de la table de concertation ont contribué à identifier des solutions adaptées visant à pérenniser le Fonds bleu puisqu'il favorise la mise en œuvre d'actions du PDE. Les membres ont également discuté d'une préoccupation concernant l'utilisation de paillis de plastiques jumelé à l'application de pesticides en milieu agricole. Une mise à jour du PDE est envisagée pour inclure cette préoccupation.

Rencontre de la table de concertation n°37 (Partie 1 et 2) – 8 et 16 mars 2022

Thème : L'agroenvironnement

En prévision des échanges à venir d'ici 2024 dans le cadre de la mise à jour du plan d'action du PDE, cette rencontre en ligne sur deux demies journées visait à fournir aux membres de la table une base d'information commune concernant l'agroenvironnement. De nombreux intervenants du secteur agricole et du milieu municipal ont présenté des plans d'action et des projets mis en place, des interventions réalisées et des programmes de financement disponibles.

Annexe

Annexe 1 : Liste des objectifs du PDE.

1.1 Diminuer la pollution liée aux installations septiques des résidences isolées
1.2 Diminuer le nombre de débordements des réseaux unitaires municipaux
1.3 Éliminer les rejets d'eaux usées municipales non traités dans les plans d'eau et les cours d'eau
1.4 Diminuer les concentrations de coliformes fécaux
1.5 Diminuer les quantités de contaminants dans les rejets des industries
1.6 Améliorer les comportements et les pratiques qui ont un impact négatif sur la qualité de l'eau
1.7 Connaître l'impact des anciens dépotoirs et réduire l'impact des dépotoirs illégaux sur la qualité de l'eau
1.8 Diminuer les quantités de pesticides et de fertilisants dans l'eau en provenance des cultures
1.9 Réduire la quantité de contaminants des eaux usées municipales non traitées et réduire leur volume à la source
2.1 Diminuer et limiter les apports de phosphore de sources anthropiques dans l'eau
2.2 Rendre autonome la population pour l'identification des algues bleu-vert
2.3 Maintenir et restaurer les bandes riveraines
2.4 Connaître l'état de santé des lacs en regard du phosphore
3.1 Évaluer et restaurer les habitats aquatiques et riverains ainsi que les milieux humides dégradés
3.2 Éviter la propagation des espèces envahissantes
3.3 Protéger les espèces à statut précaire, menacées ou vulnérables associées aux milieux humides
3.4 Conserver et mettre en valeur les habitats aquatiques, riverains et humides
4.1 Réduire les quantités de MES dans les secteurs problématiques
4.2 Documenter, suivre et atténuer les secteurs problématiques d'érosion des berges
4.3 Minimiser l'apport de sédiments dans les plans d'eau et les cours d'eau
5.1 Améliorer la protection des sources d'approvisionnement en eau potable des municipalités
5.3 Réduire la consommation en eau potable
6.1 Faire connaître les risques, les causes d'inondation et les contraintes d'aménagement en zones inondables
6.2 Améliorer la concertation lors de projets de développement en lien avec l'eau
6.3 Accroître l'utilisation des accès publics aux plans d'eau et aux cours d'eau et en développer de nouveaux

[Fin du document]



ORGANISME
DE BASSIN VERSANT
LAC-SAINT-JEAN

1013, rue du Centre sportif,
Normandin, Québec G8M 4L7

T 581 719-1212
C 418 515-0312

info@obvlacstjean.org
www.obvlacstjean.org